

COMMUNIQUE DE PRESSE – 30 octobre 2024

Parc naturel régional du Doubs

Place du 23-Juin 6
Case postale 316
CH-2350 Saignelégier

T +41 32 420 46 70
info@parcdoubs.ch
www.parcdoubs.ch

Importants aménagements réalisés à La Chaux-de-Fonds pour favoriser la biodiversité



Les quatre mares ont été créées sur les hauteurs de La Chaux-de-Fonds dans les secteurs de La Sombaille et du Chapeau-Rablé. Ici avec une partie des partenaires ayant participé au projet. De gauche à droite : Régis Borruat, Parc du Doubs, Roman Hapka, Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, Pierre Boillat, Aménat, Marco Pilati, Station ornithologique suisse, Sophie Jacopin, Ville de La Chaux-de-Fonds, Alain Perrenoud, bureau Le Foyard, Gilles Dubois, agriculteur exploitant.

En partenariat avec la Ville, le Parc du Doubs a récemment réalisé d'importants aménagements en faveur de la biodiversité dans les pâturages boisés situés au nord de La Chaux-de-Fonds. Quatre mares ont été créées et des petites structures en faveur de la petite faune ont été construites. Ces travaux devisés à quelque 30'000 francs s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des mesures « nature » prévues dans le Plan de gestion intégrée (PGI) des pâturages boisés de la commune de La Chaux-de-Fonds. Ils ont été remis à la Ville et présentés aux financeurs mardi.

D'importants travaux ont été menés cet été par le Parc du Doubs et ses partenaires dans les pâturages boisés situés au nord de La Chaux-de-Fonds. Plusieurs aménagements en faveur de la biodiversité ont été réalisés dans les secteurs de La Sombaille et du Chapeau-Rablé sur des terrains appartenant à la Ville et exploités par des agriculteurs. Quatre mares ont été construites, créant

ainsi un environnement favorable pour de nombreuses espèces comme les batraciens ou les insectes et invertébrés aquatiques ou encore pour les oiseaux et les plantes vivant dans les milieux humides. L'installation de tas de bois et de pierres à proximité offre également des habitats intéressants pour la petite faune sauvage, comme l'hermine.

Ces travaux importants s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des mesures « nature » prévues dans le Plan de gestion intégrée (PGI) des pâturages boisés de la commune de La Chaux-de-Fonds. Ils permettent de répondre aux mêmes objectifs que le projet « Petites Structures » du Parc du Doubs qui vise à promouvoir la biodiversité en milieu agricole.

Un travail d'équipe et des financements multiples

De nombreux acteurs ont collaboré pour permettre la réalisation de ces aménagements en faveur de la nature. Le plan de gestion intégrée des pâturages (PGI) de La Chaux-de-Fonds a été réalisé par le bureau d'étude Le Foyard, sur mandat de la commune. Les travaux de terrain ont été réalisés par Aménat, une entreprise spécialisée dans les aménagements naturels, avec la collaboration étroite des agriculteurs exploitant les terrains concernés. De son côté, le Parc du Doubs s'est chargé de mener la recherche de fonds auprès de fondations et de financeurs privés et de gérer le suivi du projet en partenariat avec le bureau d'études. L'engagement financier de plusieurs partenaires a permis de couvrir une très grande partie des frais des travaux : le Fonds d'utilité publique du Canton de Zurich, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, la Fondation Sophie et Karl Binding, la Fondation Werner Buser ainsi que la Station ornithologique suisse.

CONTACT ET INTERVIEW

Viviane Froidevaux
Cheffe de projet nature au Parc du Doubs
032 420 46 77
viviane.froidevaux@parcdoubs.ch